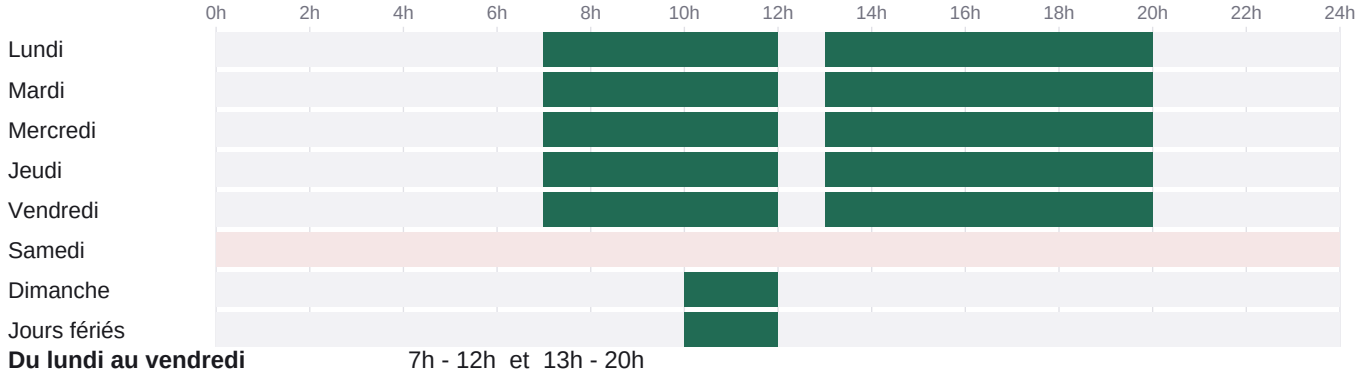
Horaires des travaux bruyants à Ittenheim

67117 · Bas-Rhin (67) · 2 108 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté municipal n° 67.226.42/2007 prescrivant la lutte contre le bruit de voisinage, modifié (article 4) par l'arrêté n° 67.226.19/2008 réglementant les activités de bricolage et de jardinage, signé le 5 mai 2008 (article 1 (arrêté 67.226.19/2008, modifiant l'article 4 de l'arrêté 67.226.42/2007)). À vérifier sur le texte officiel.



Du lundi au vendredi	7h - 12h et 13h - 20h
Samedi	Interdit toute la journée
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

Le texte dit :

« L'article 4 de l'arrêté N° 67.226.42/2007 est modifié quant aux jours et horaires qui seront les suivants : - les jours ouvrables de 7 heures à 12 heures et de 13 heures à 20 heures ; - les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. »

Texte officiel : http://cdn1_2.reseaudesvilles.fr/cities/261/documents/0mqq9tzxw0nwf16.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté municipal n° 67.226.42/2007 prescrivant la lutte contre le bruit de voisinage, modifié (article 4) par l'arrêté n° 67.226.19/2008 réglementant les activités de bricolage et de jardinage, signé le 5 mai 2008 (article Page web, rubrique « Chantiers et travaux » (absent du PDF)). À vérifier sur le texte officiel.



Du lundi au vendredi	7h - 20h
Samedi et dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

« Chantiers et travaux : Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et de 20h à 7h les jours ouvrables. »

Texte officiel : http://cdn1_2.reseaudesvilles.fr/cities/261/documents/0mqq9tzxw0nwf16.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.